

AFFAIRE N° 11

MARCHE de GRE à GRE pour fourniture de 1.007 mètres de tuyaux de chanvre nécessaires au Service des Pompes.

Le Maire. - Nous avons commandé à la Maison GUNET 1.007 mètres de tuyaux de chanvre nécessaires au Service des Pompes à Incendie. Cette fourniture fait l'objet d'un marché de gré à gré dont le montant s'élève à TROIS CENT CINQUANTE ET UN MILLE UN FRANCS Vingt centimes (351.001 F 20). La somme nécessaire a été inscrite au Budget additionnel et le paiement pourra être effectué dès son approbation par Monsieur le Préfet.

Je vous demande d'approuver le marché de gré à gré ci-joint.

Adopté à l'unanimité.

Vu et soumis à l'approbation
de Monsieur le Préfet
M. le Préfet le 21 juillet 1951
P. le Secrétaire Général
Le Chef de Division délégué
Signé : Gararini

Approuvé
M. le Préfet le 25 juillet 1951
P. le Préfet et par délégation
~~Le Chef de Division~~
le Secrétaire Général
Signé : Leroux